

# Quand le ministre du Commerce met la charrue avant les bœufs

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4575 - Mercredi 12 septembre 2018 - Prix : 10 DA

Education à Béjaïa

## La rentrée scolaire différée dans plusieurs établissements

Page 24

Temmar veut accélérer la cadence

## Mesures d'urgence pour rattraper les retards dans les chantiers de logements

Page 2

### Neutralisation réciproque autour d'Idleb

Par Mohamed Habili

**M**aintenant que la guerre en Syrie tire à sa fin, du moins dans la forme qui a été la sienne jusque-là, le plus difficile pour chacun de ses protagonistes, et a fortiori pour le camp vainqueur, ce n'est plus de remporter une bataille, comme c'était encore le cas avant celle de Deraa, mais de la commencer. Cela fait des semaines que l'armée syrienne et ses alliés s'étaient préparés pour l'engager, mais ils attendent toujours que les conditions politiques soient réunies pour ce faire. On avait cru à tort que c'était à l'effet de surmonter les dernières dissensions à cet égard que le sommet tripartite de Téhéran allait se consacrer. En fait, il a débouché sur le résultat inverse : un approfondissement du désaccord entre la Russie et l'Iran d'une part, partisans d'une offensive immédiate, et la Turquie de l'autre, qui s'y oppose plus que jamais. Il semble bien que ce choix soit déterminé chez elle par le seul désir de continuer d'occuper le nord-ouest de la Syrie. Une reprise d'Idleb par la manière forte la priverait du dernier écran que la rébellion tend sur ses calculs syriens, ne lui laissant d'autre choix après cela que de jouer cartes sur table, avec le cynisme qui va avec. Tant qu'il existe des groupes rebelles dans les zones convoitées par elle, ou dans leur proximité, sa présence en Syrie paraîtrait comme une conséquence, un sous-produit de la guerre, en tant que tel destiné à se résorber avec elle. Ses véritables intentions en revanche passeront au premier plan si Idleb retourne dans le giron de Damas au terme d'une bataille implacable.

Suite en page 3

### Les sociétés algériennes face aux nouveaux défis

# Exigences de Sonatrach : performance, qualité et compétitivité



PH/D. R.

Pour se rapprocher des entreprises nationales, publiques et privées, souhaitant sous-traiter pour la compagnie, [integrationnationale@sonatrach.dz](mailto:integrationnationale@sonatrach.dz) est désormais la base de données pour Sonatrach. Lire page 2

Abdelkader Benmessaoud :

## Les 82 projets touristiques en réalisation à Alger assureront 60 000 emplois

Page 4

Sous le thème «Empreinte authentique»

## L'artiste peintre Chérif Belzina expose ses œuvres aux Oranais

Page 13

Les sociétés algériennes face aux nouveaux défis

# Exigences de Sonatrach : performance, qualité et compétitivité

■ Pour se rapprocher des entreprises nationales, publiques et privées, souhaitant sous-traiter pour la compagnie, [integrationnationale@sonatrach.dz](mailto:integrationnationale@sonatrach.dz), est désormais la base de données pour Sonatrach.

Par Louiza Ait Ramdane

Cette méthode sortie de la rencontre de ces deux derniers jours, a été mise en place spécialement pour recueillir les questions, doléances et besoins des opérateurs économiques, et ce, en vue de renforcer l'interaction entre eux et le groupe pétro-gazier, au service du renforcement de l'intégration dans l'industrie pétrolière.

Cette base de données se formera au fur et à mesure que les entrepreneurs nationaux prendront attache avec la compagnie pétro-gazière, à travers une adresse-mail mise à leur disposition, a expliqué son P-dg, Abdelmoumen Ould Kaddour, lors d'une conférence de presse tenue en marge des journées d'information de Sonatrach sur «Les opportunités d'investissement pour les entreprises algériennes». Cette liaison permettra également à Sonatrach de conseiller, orienter et expliquer ses besoins à ces opérateurs pour les amener à perfectionner leurs offres de biens et/ou de services. Suite à la constitution de cette base de données, une pré-qualification d'entreprises nationales aptes à fournir les équipements et les services nécessaires aux activités de la compagnie sera réalisée.

Par ailleurs, dans le cadre de cette rencontre et lors d'une table ronde portant sur la problématique «comment doit-on à la fois contribuer à promouvoir les capacités d'intervention locales et veiller aux impératifs d'efficaci-

té et de performance des entreprises algériennes dans la construction d'infrastructures, d'ouvrages, de canalisations entre autres», les panelistes ont mis en évidence la priorité donnée par Sonatrach à la livraison, dans les délais, de ses commandes en termes d'équipements ou de réalisation d'installations. Cette priorité impose, parfois, vu ses enjeux pour la compagnie et pour l'économie du pays dans sa globalité, le choix de fournisseurs étrangers au détriment des opérateurs nationaux que pourtant Sonatrach vise à encourager et avoir pour partenaires.

C'est dans ce sens que les panelistes ont appelé les entrepreneurs présents parmi l'assistance à fournir plus d'efforts dans le sens du développement de leurs offres et leur efficacité.

## Une nouvelle procédure de passation des marchés pour Sonatrach

Une nouvelle procédure de passation des marchés devant permettre au groupe Sonatrach d'intégrer pleinement la promotion du contenu local dans ses projets, sera incessamment opérationnelle.

«Nous allons pré-qualifier toutes les entreprises qui souhaitent l'être et nous les évaluons techniquement, qualitativement et sur le plan organisationnel. Si elles sont inscrites dans notre liste de sous-traitants, automatiquement, elles seront prises en



PH/D.R.

considération pour la fourniture des besoins de Sonatrach», a expliqué le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, lors d'une conférence de presse tenue en marge des journées d'information de Sonatrach sur «les opportunités d'investissement pour les entreprises algériennes».

Selon lui, les procédures de passation des marchés publics comportent des contraintes pour les opérateurs nationaux qui souhaitent percer et contracter des marchés avec Sonatrach. D'où la nécessité, selon ses dires, de donner l'opportunité aux nouvelles entreprises de

contracter des marchés en leur donnant l'occasion de faire leurs preuves, notamment en essayant leurs produits au niveau des différentes installations de la compagnie. Si le produit est bon, la compagnie pourra directement acheter le produit chez ce fournisseur sur la base d'un marché de gré-à-gré, dans le cas où il dispose de l'exclusivité de la fourniture du lot en question. «La rigidité administrative que nous avons a fait que les accès à ce potentiel ne se fait pas», a souligné Ould Kaddour.

Par ailleurs, lors de cette même table ronde, les entrepreneurs ont relevé le retard qu'ac-

cuse Sonatrach dans le paiement de ses factures, un retard dû, selon les panelistes, à la masse de factures à régler par le service en charge de la tâche au sein de la compagnie, la compagnie travaillant avec le monde entier.

À l'issue de la journée, la restitution des conclusions des différentes tables rondes tenues mardi a été présentée à l'assistance. Ces conclusions comportent la nécessité de changer les comportements et renforcer la communication avec les entreprises.

Il est également ressorti de cette restitution, la nécessité de l'instauration de l'organisation en mode groupement d'entreprises et montage de sociétés-mixtes, ainsi que la nécessité de l'aboutissement des projets de développement par métiers ou par segments. De même, il s'est avéré nécessaire, à l'issue des travaux de cette rencontre, que les entreprises nationales mènent des actions afin de prendre en charge la construction des équipements et des installations complexes à travers le mode groupement de sociétés ou de partenariats. Il s'est également avéré nécessaire que les fournisseurs nationaux livrent dans les délais leurs commandes à Sonatrach et que cette dernière ne tarde pas dans le règlement de ses factures pour ne pas étouffer financièrement les opérateurs nationaux, et ce, entre autres recommandations.

L. A. R.

Temmar veut accélérer la cadence

## Mesures d'urgence pour rattraper les retards dans les chantiers de logements

La réalisation des différents programmes de logements en Algérie accuse d'énormes retards. Plusieurs chantiers demeurent inachevés à travers le territoire national. Malgré les avertissements du ministère et les facilitations financières accordées par l'Etat, des milliers de logements qui devaient être réceptionnés, il y a des années, selon les délais contractuels fixés par les maîtres d'ouvrages dans de nombreuses wilayas sont en stagnation. Cette situation ne cesse de provoquer la colère des milliers de bénéficiaires de ces logements. Le gouvernement tient à la réalisation dans les délais des programmes de l'habitat afin de satisfaire les besoins croissants des citoyens dans ce domaine. A cet effet, le ministre de l'Habitat Abdelwahid Temmar a révélé lundi soir à Tébessa que «des mesures d'urgence ont été prises pour rattraper le retard enregistré dans la réalisation des

différentes formules de logements». Le ministre, en visite à la commune de Boulhaf Dyr, a insisté à cet effet les autorités locales, d'«intensifier le contrôle et le suivi quotidien sur le terrain des travaux des différents programmes de logements et à œuvrer à les livrer dans les plus brefs délais». Il a également exhorté les responsables concernés à œuvrer à «lancer immédiatement les chantiers des programmes complémentaires dont a bénéficié la wilaya de Tébessa». Au cours de sa visite dans cette wilaya, M. Temmar a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation de 3 000 logements de la formule location-vente dans la commune Boulhaf Dyr, distante de 10 km au nord du chef-lieu de wilaya, confié à une société étrangère, insistant sur la nécessité de «rattraper le retard enregistré, de respecter les délais impartis et de livrer le projet dans 30 mois». Au chef-lieu de wilaya,

le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a lancé le chantier de réalisation de 200 unités de logements promotionnels aidés (LPA) pour un délai de réalisation de 10 mois. In situ, le ministre a appelé les bureaux d'études chargés de ce projet, à accorder de l'importance aux espaces verts et aux aires de jeux et des divertissements et à œuvrer à donner une «touche esthétique» aux façades des immeubles. Affirmant que Tébessa était «la première wilaya à l'échelle nationale», à lancer ses chantiers du programme LPA de l'année 2018, M. Temmar a insisté à faire de ce projet «un modèle» dans le domaine. Le ministre a également rassuré les souscripteurs de l'AADL quant à la «prise en charge de leurs doléances». En outre, le ministre a affirmé que de «nouveaux et importants» quotas de logements seront réservés «avant la fin de l'année en cours» pour la wilaya de Tébessa afin de

répondre aux besoins exprimés. Au cours d'une séance de travail tenue au siège de la wilaya de Tébessa, le ministre a ainsi annoncé l'octroi de 1 000 aides supplémentaires au logement rural, 500 logements promotionnels aidés (LPA), 200 logements promotionnels publics (LPP) et 287 logements location-vente de l'Agence d'amélioration et développement du logement (AADL). Cette wilaya frontalière bénéficiera aussi d'une enveloppe financière de 500 millions DA pour l'exécution de travaux d'aménagement pour le programme de logement rural en plus d'un autre important montant à «annoncer ultérieurement» pour l'aménagement de lotissements sociaux, a encore indiqué le ministre. M. Temmar a souligné à l'occasion que sa visite constitue «une opportunité pour écouter les préoccupations des habitants dans le domaine de l'habitat notamment les souscripteurs du pro-

gramme de location-vente dont les chantiers affichent un grand retard dans la wilaya». Il a notamment exprimé son mécontentement quant à la cadence des travaux des divers projets d'habitat insistant sur la mise en place d'un nouveau calendrier pour parachever les travaux «avant la fin de l'année en cours». Concernant le logement rural, le ministre a appelé à encourager les petites entreprises et les impliquer dans la réalisation de ce type de logement et a promis pour la wilaya «un nouveau quota de logements ruraux pour le début de l'année prochaine». M. Temmar a donné des instructions pour engager les travaux de 5 300 logements AADL «début 2019» notamment les 3 000 unités de la localité Boulhaf Dyr en attendant les crédits pour la construction de 1 400 logements qui sera soumis au Conseil du gouvernement.

Meriem Benchaouia

Une quarantaine d'entreprises algériennes à Washington

# Quand le ministre du Commerce met la charrue avant les bœufs

■ A Washington, Said Djellab, ministre du Commerce, a donné avant-hier le coup d'envoi de la semaine de l'Algérie aux Etats-Unis à laquelle ont pris part près d'une quarantaine d'entreprises nationales pour que ces dernières s'ouvrent sur le marché américain.

Par Lynda Naili

Cet événement constitue une énorme opportunité pour les entreprises algériennes afin de s'ouvrir sur le marché américain, dont l'accès est appelé à se développer à la faveur de la reconduction du système généralisé de préférence américain. Le SGP (Système généralisé de préférence) permet aux pays bénéficiaires l'accès de leurs produits au marché américain en franchise de droits de douane, a rapporté l'Agence de presse service (APS). Faut-il en rire ou en pleurer, lorsque l'on sait que seul le marché des hydrocarbures intéresse réellement le marché américain. Même si deux précurseurs nationaux de l'industrie de l'électroménager dans le secteur privé, en l'occurrence Condor et Iris, ont pris part à cet événement, il en faut bien plus pour que le produit Made in Algeria, bien qu'il ait connu un saut qualitatif ces dernières années, soit concurrentiel sur le marché américain déjà conquis par des produits étrangers de taille tels que ceux en provenance d'Asie, d'Europe et du Canada.

Voilà qui impose de revenir sur l'«exportabilité» des produits nationaux pour laquelle le ministère du Commerce a récemment consacré quatre rounds avec différents départements ministériels en vue de déboucher sur les contours d'une stratégie nationale à l'export (SNE) basée sur cinq axes et inscrite dans la politique nationale de la diversifica-

tion de l'exportation permettant la diversification de l'économie et des exportations, et dont la feuille de route devait être soumise au gouvernement durant le mois de juillet, avait alors promis Said Djellab. «Cette feuille de route devrait voir le jour à l'issue du quatrième atelier prévu en juin et soumise au gouvernement pour adoption», a précisé alors le ministre lors d'un point de presse en marge du troisième atelier de consultation des acteurs de la SNE en avril dernier.

Sauf que depuis, plus aucun mot sur le sujet, si ce n'est l'annonce faite par le ministre du Commerce, début juillet à l'occasion de la rencontre sur les promotions des exportations agricoles tenue à Alger (suite au refoulement de plusieurs marchandises nationales exportées dans plusieurs pays pour non-conformité en matières de normes), d'une batterie de réformes en matière de politique des exportations que son département comptait mettre en place durant cet été, lesquelles mesures seront mises en œuvre dès le début de l'année prochaine. Parmi ces mesures, l'on retiendra, pour ce qui intéresse notre sujet, la dernière qui, selon lui, «sera concentrée sur l'accès au marché extérieur». En effet avait-il expliqué, son ministère comptait solliciter l'intervention de toutes les institutions devant accompagner la mise en place des produits à l'exportation, à savoir le ministère des Affaires étrangères, Algex et Cagex, tous appelés à promouvoir les pro-



duits algériens à l'extérieur.

Aujourd'hui encore, la rentrée sociale étant entamée, aucun signe annonciateur sur cette fameuse SNE. La raison est que tout simplement «le travail effectué est aujourd'hui objet de litige entre le ministère du Commerce et celui des Affaires étrangères», nous apprend une source proche du dossier. Selon cette dernière, la pomme de discorde entre les deux institutions n'est autre qu'«un chevauchement dans les prérogatives» des uns et des autres. A ce titre, expliquant cette situation de «blocage», notre source relèvera que «financé et dirigé par la Banque mondiale, le projet de stratégie a été porté par le ministère du



PH.V.D.R.

Commerce qui a abrité les rencontres de son lancement sous la direction de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex)». «Une équipe nationale multisectorielle a été créée, poursuivra-t-elle, pour mener ces travaux, et entre-temps le ministère des Affaires étrangères a pris l'engagement dans l'équipe nationale d'assurer la coordination». Toutefois, soulignera notre source, au bout du compte le résultat des travaux n'a pas convaincu les AE qui «ont déploré des anomalies et n'ont de ce fait pas validé le projet».

L. N.

Rapport sur l'islam en France

## La Grande Mosquée de Paris le qualifie d'«opportuniste» et «partial»

La Grande Mosquée de Paris a qualifié mardi le rapport «La Fabrique de l'islamisme», publié lundi par l'Institut Montaigne, d'«opportuniste» et de «partial», exprimant son étonnement quant à ces termes. Cette institution de référence de l'islam en France «entend sans délai s'étonner vivement des termes de ce rapport lacunaire qui fait fi de toutes considérations religieuses et d'analyse sociologique avérée». Elle regrette dans un communiqué que ce rapport «opportuniste et partial ait pu tomber dans l'amalgame aisé entre islam et islamisme, oubliant volontairement la communauté musulmane de France», a-t-elle indiqué, rappelant «l'attachement profond des musulmans de France aux valeurs républicaines et démocratiques ainsi qu'à l'impérieuse nécessité de respecter scrupuleusement le principe de la laïcité

érigé par la loi du 19.12.1905». La Grande Mosquée de Paris a souligné que la communauté musulmane de France «ne saurait raisonnablement porter le fardeau de l'islamisme et faire l'objet d'un traitement différent des autres cultes». «La Grande Mosquée de Paris n'a jamais manqué d'apporter son analyse soignée permettant de mettre en exergue les causes profondes de ces inquiétudes», a-t-elle conclu. Le rapport en question, élaboré par Hakim El Karoui, un essayiste et consultant français d'origine tunisienne, tout en s'étalant longuement sur l'islamisme, ne propose nullement de solutions, selon le Conseil français du culte musulman (CFCM). Il préconise l'instauration d'un certain «Tracfin» pour contrôler les flux financiers, les collectes de fonds et les dons dont bénéficient les représentations du culte musul-

man, notamment en matière de financement de la gestion des mosquées, et l'instauration d'une taxe halal, dont le chiffre d'affaires du marché en France est estimé à 6 milliards d'euros. Le CFCM a rejeté «complètement» le rapport, qui devra être soumis au président Emmanuel Macron, soulignant qu'il n'apporte pas de solutions à la gestion du culte musulman. «C'est un rapport que nous rejetons complètement. Il n'apporte pas de solutions à la gestion du culte musulman en France», a indiqué lundi à l'APS le délégué général du CFCM, Abdallah Zekri, soutenant que l'Etat «n'a pas à s'occuper du culte», en référence à la loi de 1905 sur la séparation de la religion de l'Etat. Il a relevé, à cet effet, la difficulté de lire ce rapport de plus de 600 pages dans lequel l'auteur s'est beaucoup attardé dans l'historique de

l'islamisme dans le monde. Abdallah Zekri, qui est également le président de l'Observatoire national contre l'islamophobie, a décrié le double emploi de l'Etat et demandant, d'un côté l'élaboration de ce rapport, et d'un autre encourager la tenue d'assises départementales du CFCM, à la demande du gouvernement, pour aboutir à un document consensuel sur l'organisation du culte musulman en France. «Nous avons donné notre accord pour assister à ces assises territoriales, afin de débattre et faire connaître nos projets pour une réforme du CFCM au sein des différentes préfectures», a-t-il ajouté, soulignant que «la laïcité commande qu'elle n'ait pas à connaître des religions (et) la République n'a aucune raison d'être en difficultés avec l'islam». Il y a en France actuellement

### LA QUESTION DU JOUR

#### Neutralisation réciproque autour d'Idleb

Suite de la page une

Le choix sera alors pour elle soit de les assumer ouvertement, ce qui implique une complète détérioration de ses relations avec la Russie et l'Iran, soit de les abandonner, ce qui voudra dire qu'elle se résout à rappeler ses troupes. Dans et autour d'Idleb, ce qui se joue dès à présent, ce n'est donc pas seulement le sort de la rébellion, mais également celui de la présence turque en Syrie. En fait, l'enjeu de cette bataille qui tarde à se déclencher est plus large encore. En effet, la présence turque au nord-ouest de la Syrie est liée à celle des Américains au nord-est. La fin de l'une entraînera la fin de l'autre. Au moment où les Américains prenaient position à l'est de l'Euphrate, les Turcs ne rataient aucune occasion de leur demander de s'en expliquer. S'agissait-il pour eux de prendre leur part de la Syrie, comme les Russes et les Iraniens ont eu les leurs, ou étaient-ils là juste pour épauler leurs amis kurdes ? Dans le premier cas, eux les Turcs seraient avisés de rester là où ils sont déjà. Et dans le second cas, idem, puisque cela voudrait dire que la présence américaine est principalement dirigée contre eux. Quoi qu'ils soient au bout du compte, les calculs turcs en Syrie ont besoin que la guerre se prolonge en Syrie. Ce qui rend facile leur poursuite, sinon leur réalisation, c'est l'enchevêtrement des intérêts de ses protagonistes. Mieux, le besoin qu'ils ont les uns des autres. La Russie a encore autant besoin de la Turquie que celle-ci de la Russie. On peut en dire autant de l'Iran par rapport à chacun des deux. Sans cette dépendance mutuelle d'ailleurs, ces trois ne seraient pas parties prenantes d'un même processus, celui d'Astana. Une détérioration dès à présent de leurs relations croisées signifierait la fin de ce processus. Ce dont personne ne veut encore. Où l'on voit combien il est en effet difficile de commencer pour de bon la bataille d'Idleb. On peut juste s'y préparer et attendre pour la lancer un alignement favorable des étoiles.

M. H.

environ 2 600 lieux de culte musulman et la communauté musulmane est estimée à plus de 6 millions (25 millions en Europe).

R. I.



Abdelkader Benmessaoud :

# Les 82 projets touristiques en réalisation à Alger assureront 60 000 emplois

■ Le ministre du Tourisme a affirmé que les 82 projets d'hôtels, en cours de réalisation dans la wilaya d'Alger, devront assurer plus de 14 000 lits supplémentaires et 60 000 nouveaux emplois.

Par Thinhinene Khouchi

Lors d'une conférence de presse en marge d'une visite d'inspection des projets touristiques dans la wilaya d'Alger, le ministre a précisé qu'il avait été procédé à l'inauguration, au cours des derniers mois, de trois nouveaux hôtels 3 étoiles qui ont contribué à la création de 2 000 emplois. Il a ajouté que les grands projets hôteliers de catégories 5 et 4 étoiles, ayant fait l'objet d'inspections à Bab Ezzouar et Sidi Fredj, assureront 18 000 emplois avant la fin de l'année en cours, tandis que les autres structures touristiques qui sont en cours de concrétisation contribueront à la création de 40 000 emplois sup-



PH.D.R.

plémentaires, attestant ainsi, souligne le ministre, «de la dynamique croissante et durable que

connaît le secteur». A propos de la privatisation des hôtels publics, le ministre a exclu cette

question, «vu que ces hôtels, qui font actuellement l'objet d'une opération de réhabilitation de modernisation de grande envergure sont un bien de la collectivité nationale et sont, de ce fait, incessibles». Il a, dans ce cadre, insisté sur «l'importance de la modernisation de ces hôtels et sur l'établissement d'une relation de partenariat avec les grandes entreprises de gestion pour l'amélioration de la prestation au profit des clients».

## Saison du tourisme saharien 2018/2019 : 200 demandes de visa jusqu'ici pour visiter la région d'Illizi

Au titre de cette nouvelle saison du tourisme saharien 2018/2019, de nombreux opérateurs touristiques de la région du Tassili N'Ajjer (Illizi) s'attendent à recevoir un grand nombre de touristes, d'après le nombre de dépôt de demandes de visa auprès des services de la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Illizi qui a atteint, jusqu'ici, plus de 200 demandes.

Dans les années à venir, la région d'Illizi pourra s'imposer de par sa beauté naturelle rare et sa culture saharienne, comme une destination touristique par excellence dans le Sud. En effet, au titre de cette nouvelle saison du tourisme saharien 2018/2019, des opérateurs touristiques de la région tablent sur une «large affluence» des touristes étrangers et nationaux vers la région. En effet, ils ont estimé que cette année augure d'une saison touristique «prometteuse», à la

faveur d'une série de mesures et facilitations préconisées afin d'assurer cette réussite et inciter les touristes à rallier la destination touristique Sud. Le vice-président du Syndicat national du tourisme, Ahmed Bendahane, a assuré que les préparatifs pour la nouvelle saison touristique, qui sera lancée dans les prochains jours, ont été menés dans de bonnes conditions et que toutes les agences touristiques établies dans la région s'emploient à accueillir, dans les meilleures conditions, les visiteurs de la région Tassili-N'Ajjer. Abdelkader Ahmid, propriétaire d'une agence touristique, a pour sa part relevé que ces dernières années ont connu une nette relance des activités touristiques, traduites par l'accueil de grands flux de touristes de différentes nationalités, à la faveur d'une batterie de réformes préconisées par le ministère de tutelle. Il s'agit, entre autres, du lancement, en prévision de l'ouverture de la nouvelle saison touristique, d'une campagne de nettoyage de grande envergure à travers les sites constituant des destinations privilégiées pour les touristes, dont ceux de Tadraret, Tikoubaouine, le site «Vache qui pleure», en plus du renforcement de son agence en personnels touristiques, dont des cuisiniers, des guides et des chauffeurs, dans l'optique de promouvoir les prestations touristiques. Le jeune Abdelaziz Touahriya, gérant également d'une agence touristique, nouvellement créée, s'attend de son côté à une «grande affluence» des touristes devant rallier la région cette saison, assurant que toutes les conditions humaines et matérielles ont été réunies pour leur assurer d'agréables séjours. Dans le même cadre, plusieurs associations de quartiers et des jeunes de la ville de Djanet ont, au titre des préparatifs de la nouvelle saison du tourisme saharien, lancé des campagnes volontaires de nettoyage des rues et ruelles de la ville en vue de redorer l'image touristique de Djanet et préserver l'environnement de cette région, une des multiples destinations touristiques en Algérie. Le directeur du tourisme et de l'artisanat, Samir Filpoune, a souligné, pour sa part, que toutes les conditions d'accueil des touristes ont été réunies à la faveur d'une série de rencontres et réunions avec les tour-opérateurs de la région pour mettre au point les mesures nécessaires. Le même responsable a relevé que tous les sites touristiques éparpillés à travers la région du Tassili-N'Ajjer sont ouverts, en plus de l'organisation d'une large opération de médiatisation des sites disséminés dans le flanc Nord de la région, dans l'objectif d'élargir les activités touristiques à travers l'ensemble du territoire de la wilaya d'Illizi.

T. K.

## Réunion du ministère de l'Education avec les partenaires sociaux

### Surcharge des classes et déperdition scolaire au menu

La surcharge des classes, la déperdition scolaire et le statut particulier des fonctionnaires de l'éducation ont été au centre d'une rencontre qui a réuni lundi la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, avec les partenaires sociaux. La réunion d'évaluation de la rentrée scolaire 2018-2019, à laquelle ont pris part les neuf syndicats de l'éducation ainsi que l'Association nationale des parents d'élèves (Anpe), a porté sur la surcharge des classes dans plusieurs établissements scolaires notamment dans les grandes wilayas, la déperdition scolaire et le statut particulier des fonctionnaires de l'éducation. Dans une déclaration à la presse au terme de la rencontre, le président de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), Sadek Dziri, a indiqué que l'année scolaire 2018/2019 «est une année de surcharge par excellence» et que la planification implique de doter les nouveaux quartiers de structures éducatives et sanitaires. «La décision du recours aux classes préfabriquées pour juguler le problème de manque de structures et de surcharge ne doit pas être une solution durable», a-t-il dit. La ministre de l'Education avait déclaré, lors de

cette réunion, qu'il était difficile de résoudre le problème des classes préfabriquées ou des chalets «avant trois ans», a relevé M. Dziri, estimant que cela empêchera d'atteindre un enseignement de qualité auquel aspire le ministère. Concernant le phénomène de la déperdition scolaire, le syndicaliste a dit qu'«il est inconcevable de faire réussir un élève qui n'a pas le profil requis», insistant sur la nécessité de trouver les solutions nécessaires et de prendre en charge de cette catégorie d'élèves. Le président de l'Unpef a salué la décision d'ouverture de 45 000 postes d'emploi, pour l'encadrement des écoles primaires, réclamant le recrutement de superviseurs de l'éducation au premier cycle de l'enseignement pour encadrer les élèves. Entre autres points présentés par le syndicat lors de cette rencontre, figurent le dossier du statut particulier notamment la valorisation du Diplôme d'études approfondies (DEA) et de la Licence et leur reclassement ainsi que le dossier de la gestion des œuvres sociales, a-t-il indiqué, précisant que l'élection de leurs commissions a été reportée à après avril prochain. Le syndicat demande au ministre de détailler le budget

consacré à la formation des fonctionnaires de l'éducation et de leur permettre de bénéficier de camps d'été. Pour sa part, le président de l'Association nationale des parents d'élèves (Anpe), Ahmed Khaled, a salué la décision de l'Etat de consacrer une enveloppe financière de 76 milliards de DA au cycle primaire, qualifiant la rentrée 2018/2019 de positive en dépit des problèmes relevés, à l'instar de la surcharge des classes et le recours aux classes préfabriquées qui est, selon lui, une solution conjoncturelle. Il a également salué la décision du recours des directeurs des établissements scolaires au recrutement d'enseignants vacataires avec des contrats à durée déterminée (CDD), en attendant l'intégration des lauréats aux concours de recrutement ou des diplômés des Ecoles normales supérieures des enseignants (ENS), pour parer à tout retard dans le lancement de l'année scolaire. Par ailleurs, le président de l'Anpe a évoqué l'expulsion arbitraire des élèves nés entre 2001 et 2002, précisant que près de 500 000 élèves parmi ceux qui ont quitté les bancs de l'école, ont été expulsés.

Anis F.

Produits agricoles

# Bouazghi : «L'Algérie en mesure d'arrêter l'importation d'ici trois ans»

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a évoqué, à Alger, «la probabilité d'arrêter l'importation des produits agricoles de façon effective d'ici trois ans».

Par Faiza O.

Abdelkader Bouazghi,  
ministre de l'Agriculture

«Les chiffres réalisés cette année et les indicateurs de production sont à même de permettre au secteur d'arrêter graduellement l'importation d'ici trois ans», a précisé Bouazghi, qui était l'invité de la Radio nationale. «Si nous arrivons à maintenir le même niveau deux ou trois ans, nous pourrions arrêter l'importation des produits et biens agricoles», a-t-il ajouté. Pour le ministre, ce niveau de production a été possible grâce aux moyens mobilisés par l'Etat pour l'investissement dans les domaines de la production, de l'élargissement des superficies irriguées, de la mise en valeur des terres et de l'encadrement des agriculteurs dans la maîtrise du processus technique de production en se basant sur les coopératives agricoles et les établissements publics relevant du secteur. M. Bouazghi a qualifié, à ce propos, la production céréalière, qui a atteint cette année 60,5 millions de quintaux, de volume record par rapport à 2017. Affirmant, cependant, que les résultats enregistrés dans la filière céréalière restent «insuffisants» pour cesser actuellement les importations, au vu de la grande demande en consommation et en transformation. Il a estimé que le maintien du même rythme de production dans les deux prochaines années permettra au pays de réaliser l'autosuffisance en matière de blé dur. Par ailleurs, M. Bouazghi s'est félicité des résultats enregistrés en matière de production de lentilles, passée de 4 580 quintaux pour une superficie de 920 hectares en 2001 à plus de 300 000 quintaux pour une superficie de 27 000 hectares en 2018, soulignant que ce bilan augure d'une suspension des opérations d'importation d'une large gamme de légumineuses (lentille, pois chiche et haricot) au cours des prochaines années. Se disant satisfait de la suspension de l'im-



portation de plusieurs fruits et légumes, qui a eu un impact positif sur le produit local qui a réalisé un saut qualitatif, et ce, a-t-il dit, parallèlement au soutien de l'Etat, tant en termes d'infrastructures (barrages, routes, voies rurales et agricoles et l'électricité), qu'en termes de soutien direct apporté à l'agriculteur, soit 50 à 60% de la valeur des outils, équipements et produits utilisés dans son activité. «Le secteur progresse suivant les recommandations issues des dernières Assises nationales de l'agriculture et conformément au plan décidé par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika en 2009 à Biskra», a déclaré Bouazghi. Le travail est axé actuellement sur la rationalisation du soutien apporté aux

investisseurs et sur l'orientation des programmes vers les filières stratégiques ayant une valeur ajoutée pour le développement économique, à l'image des fruits et légumes, a encore expliqué le ministre. A une question sur la fluctuation des prix de certains produits agricoles, à l'image de la pomme de terre, affichée à 80 Da/kg dans certains marchés, le ministre a affirmé que son département s'employait à organiser la distribution et à trouver des solutions aux problèmes liés à la spéculation et la multiplication des intermédiaires dans la chaîne de commercialisation, a-t-il expliqué, qui sont à l'origine d'une hausse de 30 à 80 DA du prix réel du produit. Le ministre a fait savoir, à ce propos, qu'un programme a été mis en place

pour la réalisation, par des opérateurs privés et des entreprises publiques, de dépôts de stockage. Abordant la filière oléicole, M. Bouazghi a indiqué que la filière comptait aujourd'hui 64 millions d'oliviers, dont 40 millions en production et 24 millions des deux prochaines années, en sus d'exploitations agricoles de plus de 200 000 hectares et plus de 1 500 huileries modernes, ajoutant que le secteur tablait sur cette filière pour exporter d'importantes quantités au cours des deux prochaines années. Les investissements dans les oliviers ont été étendus aux Hauts-Plateaux et au Sud (Ouargla, Djelfa, El-Bayadh, Biskra et Adrar), à travers la plantation de 2 millions d'oliviers par an, a indiqué M. Bouazghi, affirmant que

Ph. > D. R. ces mesures faisaient suite à des recherches effectuées par des établissements du secteur au cours des dernières années.

## Découverte de 86 cas d'irrigation avec les eaux usées

Abordant le dossier de l'irrigation par des eaux non saines et le lien avec l'apparition de certains cas de choléra, le ministre a fait état de 86 infractions d'irrigation avec les eaux usées sur une superficie de plus de 4 000 hectares, précisant que les auteurs ont été déferés à la justice et fait l'objet de sanctions sévères. Le ministre a rappelé, dans ce sens, l'existence d'une commission spécialisée qui suit les exploitations agricoles et qui veille à déjouer toute tentative d'irrigation avec des eaux usées, avant de rassurer que les produits agricoles destinés aux marchés sont «sains et contrôlés». S'agissant des activités de pêche et d'aquaculture, M. Bouazghi a relevé que les indicateurs laissent supposer un développement important de la filière dans les cinq prochaines années, grâce notamment à l'encadrement et à l'accompagnement des investisseurs. Le nombre de demandes d'investissement dans la filière pêche et aquaculture a dépassé 300 000 au niveau local, a fait savoir le ministre de l'agriculture, qui a toutefois expliqué que cela ne permet pas d'accéder à une production de 300 000 tonnes par an en raison des faibles ressources halieutiques et des moyens modestes du secteur. Soulignant que, certes, la filière a enregistré une certaine croissance, le ministre a indiqué qu'il reste en deçà du niveau de l'activité agricole en raison du retard dans le lancement des investissements, rappelant que la production halieutique et aquacole ne dépasse pas les 110 000 tonnes/an.

F. O./APS

Pétrole

## Le prix du panier de l'Opep grimpe à plus de 75 dollars le baril

Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi à 75,20 dollars le baril, contre 74,17 dollars la veille, a indiqué à l'Organisation sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence des pétroles bruts de l'Opep comprend le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djeno (Congo), Oriente (Ecuador), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), l'Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Kuwait), Es-Sider (Libye), Bonny

Light (Nigeria), Qatar Marin (Qatar), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (UAE) et le Mery (Venezuela). Les prix du pétrole grimpaient lundi en cours d'échanges européens, alors que les investisseurs s'inquiétaient plus du risque d'un manque d'offre que des menaces qui s'accroissent également sur la demande. Vers midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 77,35 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 52 cents par rapport à la clôture de

vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'octobre prenait 40 cents à 68,15 dollars. «Les investisseurs pétroliers n'ont pas encore perdu l'espoir d'un rebond des cours en raison des sanctions sur l'Iran qui approuvent», selon des analystes. A partir de début novembre, les importateurs de pétrole iranien pourront être pénalisés par les Etats-Unis, dans le cadre des sanctions infligées à Téhéran par Washington après la sortie amé-

ricaine de l'accord sur le nucléaire. En amont de cette décision, le flux de brut sortant du troisième producteur de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a déjà commencé à se réduire. Les 24 pays producteurs Opep et non Opep qui ont convenu le 23 juin dernier à Vienne de limiter à 100% leur niveau de respect des engagements pris dans le cadre de l'accord de baisse qui vise à retirer du marché 1,8 million de barils/jour. Cet accord Opep-non Opep a été prolongé jusqu'à fin 2018 lors de la réunion de tenue

en novembre 2017. En juillet dernier, les pays participants à la déclaration de la coopération ont atteint un niveau de conformité de 109%. La prochaine réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC) est prévue pour le 23 septembre 2018 à Alger. Lors de cette réunion, le JMMC examinera le plan de suivi des fondamentaux du marché et des niveaux de conformité pour le reste de l'année 2018, ainsi que le cadre de coopération à établir en 2019 et au-delà.

R. E.



Tizi-Ouzou

# Jeudi, journée sur le développement de la figue de barbarie

■ Une journée nationale sur le développement de la figue de barbarie sera organisée, jeudi prochain, à Tizi-Ouzou, a-t-on appris du directeur local des services agricoles.

Par Hocine A

Le but de cette journée qui se tiendra au Centre de loisirs scientifiques (CLS), est de relancer et de promouvoir la culture de la figue de barbarie (appelé aussi Nopal), «une filière importante et toute indiquée pour la wilaya de Tizi-Ouzou de par son relief accidenté et dont 80% de son territoire sont une zone de montagne». «La culture du figuier de barbarie n'exige pas de grands investissements, elle n'est pas gourmande en eau et s'adapte aux sols pauvres, en plus elle est très rentable puisque le rendement en fruit

peut atteindre les 300 qx/ha. Les fleurs, les raquettes et les graines entrent aussi dans plusieurs utilisations», a ajouté ce même responsable qui a rappelé que l'huile de graine de figue de barbarie, utilisée en cosmétique, est un produit «très recherché» pour ses propriétés uniques. La contribution de cette culture dans l'amélioration des revenus des ménages sera mise en avant lors de cette journée. La DSA a prévu à cet effet, une série de communications qui seront animées par des économistes et spécialistes en Nopal, dont la vice-présidente de l'association



PH. &gt; D. R.

nationale pour le développement du cactus en Algérie, Nadira Oulebsir, le P Madani Khodir de l'université de Béjaïa, et le D Chenane Arezki de l'université de Tizi-Ouzou. Une exposition de produits du figuier de barbarie, (fruits, fleurs, huile, raquettes ou cladodes...) sera organisée à l'occasion de cette manifestation qui sera marquée par la présence d'agriculteurs de Souk Ahras, wilaya où cette culture occupe une superficie de pas moins de 27 000 ha, et qui partageront leur expérience avec les participants, a indiqué M. Laib.

H. A./APS

M'sila / Périmètres de la GCA

## Lancement prochain de l'assainissement du foncier agricole

Une opération visant à assainir le foncier agricole de la wilaya de M'sila spécifique aux périmètres de la «Générale des concessions agricoles» (GCA) qui remonte au début des années 2000, sera «prochainement lancée», a affirmé, le directeur local des services agricoles.

Dix-huit périmètres agricoles accordés à des bénéficiaires dans le cadre de la réhabilitation à travers la concession sur une superficie totale de 7 234 ha, dans plusieurs communes de la wilaya vont être inspectés à l'effet de leur assainissement «au cours des prochaines

semaines». Le même responsable a également affirmé que la plupart de ces périmètres sont dans un état de «détérioration totale» après avoir été négligés par leurs bénéficiaires et même subi des pillages et des dégâts matériels, ajoutant que conformément aux instructions du wali de M'sila, des mesures vont être prises soit en annulant notamment la concession ou en la reconduisant pour ceux qui exploitent les périmètres attribués. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un processus de grande envergure pour assainir le foncier agricole lancé à M'sila depuis plusieurs

mois, incluant 1614 dossiers de bénéficiaires de foncier agricole ainsi que des investisseurs individuels et collectifs dans le cadre de la conversion du droit de jouissance en droit de concession agricole et qui compte 773 dossiers, souligne la même source. La mise en valeur du périmètre agricole par la concession à travers la wilaya de M'sila est une «expérience ratée» pour laquelle le Trésor public a dépensé des centaines de millions de dinars sans résultat significatif d'après un diagnostic établi au niveau de la wilaya qui a confirmé que les bénéficiaires de

ces périmètres ne les exploitaient pas depuis plus de 15 ans sans que des mesures aient été prises, soutient un ancien cadre à la GCA créée pour suivre ces périmètres. La wilaya de M'sila compte des projets importants inscrits en 2018, parmi lesquels l'ouverture de routes agricoles sur une distances de 44 kilomètres, l'extension du réseau d'électrification agricole sur 100 kilomètres, l'acquisition de 1 500 ruches équipées et la plantation de 3 750 plants d'arbres fruitiers, a ajouté le même responsable.

Hocine A.

Oran

## De nouveaux projets de culture de poisson d'eau douce et d'algues

Trois projets de fermes aquacoles, deux spécialisées dans l'élevage de poisson d'eau douce et un troisième dans la culture d'algues ont été récemment validés, a indiqué le directeur local de la pêche et de l'aquaculture. Il s'agit de projets qui seront lancés au niveau de la commune de Benfréha, dans la daïra de Gdyl,

par des investisseurs privés, en partenariat avec la conservation des forêts qui offre les terrains pour l'implantation des fermes aquacoles avec l'encadrement de la direction de la pêche, a précisé Mohamed Bengrina. Ce genre d'investissement est réglementé par un arrêté ministériel datant de 2004, explique M. Bengrina, sou-

lignant qu'il s'agit d'une première expérience à Oran. Ainsi, deux fermes aquacoles seront spécialisées dans la production de poisson d'eau douce, le tilapia et le poisson chat notamment, alors que la troisième sera versée dans l'algoculture (production d'algues), la spiruline en l'occurrence. L'algoculture est un cré-

neau nouveau en Algérie, note le même responsable ajoutant que les utilisations des algues sont multiples, tels que de la production des compléments alimentaires (les algues étant très riches en protéines), d'aliments pour poissons, de produits vétérinaires et pharmaceutiques, des cosmétiques, des matières bioplas-

tiques, etc. La conservation des forêts a validé les trois projets. Elle a accordé des assiettes foncières allant de 2 à 7 hectares aux trois investisseurs. La réalisation des fermes débutera après la finalisation de toutes les procédures administratives, a encore fait savoir M. Bengrina.

H.O.

El Bayadh

## Mise en service de trois transformateurs électriques depuis le début de l'année

Trois postes de transfert électrique de moyenne et basse tension sont entrés en service cette année à El Bayadh, en vue de renforcer le réseau d'alimentation électrique, a-t-on appris lundi des responsables de la direction de wilaya de la Société de distribution de l'électricité (SDO). La responsable d'information et communication à la

SDO, Noura Abbès a indiqué que ces installations ont contribué à renforcer le réseau d'électricité dans le cadre de la stratégie de Sonelgaz d'améliorer la qualité du service et réduire le nombre de coupures surtout en été. Ces trois postes s'ajoutent à plus de 1 260 postes répartis à travers la wilaya pour assurer une stabilité de la distribution de

l'électricité au profit des abonnés estimés à plus de 68 000 dont 1 730 nouveaux cette année. Le taux de couverture en électricité a atteint dans la wilaya 94% avec un réseau de moyenne tension de 2 700 km. Un autre transformateur et une ligne de moyenne tension sont en cours de réalisation sur 5 km dans la ville de Bougtob (nord de la wilaya) avec

un taux d'avancement de 50%, selon la responsable de communication. Il est prévu aussi le lancement prochain d'une étude d'un projet de réalisation d'un transformateur électrique de haute tension au chef-lieu de wilaya pour alimenter la nouvelle ville au réseau électrique et lutter contre le problème de coupure du courant. La wilaya d'El

Bayadh compte actuellement trois stations de transfert de haute tension à El Bayadh, Bougtob et Labiodh Sidi Cheikh. Elle a enregistré, par ailleurs, le raccordement cette année de 1 300 foyers au réseau de gaz de ville où le nombre d'abonnés a atteint 48 000 (taux de couverture global estimé à 88%).

APS

Guelma

## Recul des feux de forêt durant la saison estivale

Quelque 77 hectares de végétation ont été détruits cet été par des incendies dans la wilaya de Guelma, marquant «une baisse sensible» comparativement à l'été 2017, où plus de 5 500 hectares avaient été la proie des flammes, a-t-on appris lundi de la cellule de communication de la

protection civile. Selon le responsable de cette cellule, le lieutenant Malek Menaïa, les services de ce corps constitué ont enregistré cette année entre le premier juin et 31 août, pas moins de 323 feux de forêt contre 393 l'année pour la même en période en 2017. Le bilan de l'année 2018 est égale-

ment marqué par une baisse sensible du nombre d'oliviers détruits par les flammes avec 729 ravagés contre 1448 l'année dernière, a-t-il poursuivi. La même source a renvoyé cette baisse aux nombreuses mesures prises par les services de la protection civile en application des recommandations

de la Direction générale de la Protection civile et du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour lutter contre les feux de forêt. Outre le travail de sensibilisation aux risques d'incendies ciblant toutes les franges de la société, le lieutenant a également souligné,

dans ce contexte, l'importance de la mise en place au cours de l'été 2018, d'une colonne mobile couvrant l'ensemble de la wilaya de Guelma dotée de tous les équipements et engins nécessaires pour «une intervention rapide et efficace au moindre départ de feu de forêt».

R.R.

## Libye

# Le pays est victime des ingérences extérieures

■ La Libye, en proie à une guerre civile depuis 2011, est victime des ingérences extérieures, a affirmé le chercheur Moncef Djaziri, soulignant que ces ingérences rendent la réconciliation inter-libyenne «très difficile».

Par Sara H.

«**D**epuis 2011, les influences, sous des formes diverses, des uns et des autres, compliquent la donne et aggravent la crise dans un pays toujours plus convoité. Ces ingérences exacerbent les différences entre les Libyens et rendent la réconciliation très difficile», a expliqué de spécialiste de la Libye dans une interview accordée au site de l'Institut de veille et d'étude des relations internationales et stratégiques (IVERIS), soutenant que «plus le temps passe plus la situation devient difficile à décrypter». Pour ce professeur à l'Institut des études politiques internationales à Lausanne, «on ne peut comprendre la persistance de la crise en Libye et son aggravation si l'on ne prend pas en compte les interférences des uns et des autres et leur soutien», évoquant les interférences des Occidentaux (France, Etats-Unis et Italie), de la Turquie, de l'Egypte, des Emirats arabes unis, de l'Arabie saoudite et du Qatar. Il a expliqué que l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et l'Egypte apportent leur soutien financier et militaire au pouvoir à Benghazi afin de «faire contrepoids à l'influence déterminante du Qatar sur celui de Tripoli». Il a rappelé, par ailleurs, qu'au début du conflit, l'Algérie s'était opposée à l'intervention occidentale de 2011, «moins par amitié ou amour pour Mouammar Kadhafi que les autorités algériennes tenaient à distance pour son rôle et son influence dans la région, mais par réalisme, craignant à juste raison que la disparition du régime jamahiriyyen ne conduise à une désorganisation de la Libye et une déstabilisation de



l'Afrique». «Ce qui s'est avéré être le cas. Depuis 2011, l'Algérie a tenté différentes médiations en Libye en vue d'aboutir à un accord entre les parties en conflit, mais hélas sans résultat», a-t-il ajouté, affirmant que la position algérienne «est dictée par un souci majeur : stabiliser la Libye et intégrer les islamistes pour réaliser la paix dans ce pays».

## Le réalisme algérien

Il a expliqué que sur ce dernier point, il y a de «profondes divergences» entre l'Algérie, d'un côté, l'Egypte et les Etats-Unis de Donald Trump, de l'autre. «C'est une des raisons pour lesquelles les efforts des autorités algériennes sont restés vains», a-t-il déploré. Evoquant dans son décryptage le rôle de la

France, Moncef Djaziri a rappelé la responsabilité de la France de Nicolas Sarkozy dans le «désastre libyen», expliquant que l'initiative du président Emmanuel Macron de réunir les responsables libyens à Paris, en mai dernier, «s'inscrit dans le prolongement de sa prise de position de condamnation de l'intervention française en 2011 et constitue un gage de sa volonté de jouer un rôle constructif en Libye». Il estime que l'accord de Paris, obtenu à l'issue de la conférence, «risque bien de demeurer lettre morte» et les raisons, a-t-il expliqué, sont multiples et à la fois intérieures et extérieures à la Libye. En ce qui concerne l'action des Nations unies dans la résolution de la crise libyenne, l'universitaire a

estimé qu'elle a été marquée «par une grande incohérence, beaucoup d'ambivalence et trop d'erreurs ont été commises». «En sept ans, six représentants se sont succédé sans aucune ligne de conduite claire, cohérente et continue», a-t-il fait constater, affirmant que l'actuel représentant de l'ONU, Ghassan Salamé, a perdu la main sur le dossier libyen depuis la nomination le 2 juillet 2018 d'une vice-présidente de l'Unsmil (mission de l'ONU en Libye), chargée des questions politiques. «L'arrivée de la diplomate américaine, Stephanie Williams, semble indiquer le début d'un nouveau tournant de l'action de l'Unsmil en Libye qui va de pair avec le retour sur la scène libyenne des Etats-Unis», a-t-il ajouté.

## L'armée accuse l'EI d'être derrière l'attaque contre la compagnie pétrolière nationale

Le porte-parole de l'Armée nationale libyenne (ANL) a accusé le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) d'avoir perpétré l'attaque meurtrière contre le siège de la compagnie pétrolière National Oil Corporation (NOC) dans la capitale Tripoli plus tôt dans la journée.

«Nous avons obtenu des preuves et des informations sur l'implication de l'EI en collaboration avec des dissidents d'Al-Qaïda dans l'attaque du siège de la National Oil Corporation à Tripoli, ainsi que dans l'attaque contre le siège de la Haute Commission électorale», a déclaré le porte-parole de l'armée, Ahmad al-Mismari, lors d'une conférence de presse dans la ville de Benghazi (Est).

Des hommes armés ont attaqué lundi matin le siège de la NOC, tuant deux personnes et en blessant dix autres. «Les preuves dont dispose l'armée, y compris des documents, sont transmises via le commandement général aux autorités judiciaires compétentes afin qu'elles enquêtent sur les deux attaques», a indiqué le porte-parole, ajoutant que «les preuves qui seront présentées seront concluantes et décisives dans le déroulement des enquêtes sur ces deux attentats en particulier».

M. Mismari a averti que «ces attaques ne seront pas les dernières», appelant les autorités à Tripoli à «faire preuve de prudence».

S. H.

## Tunisie

## La LTDH rejette le recours à la force pour résoudre les litiges d'ordre professionnel

La Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) a rejeté le recours à la force et à la violence pour résoudre les litiges professionnels, après l'arrestation samedi de 26 ouvriers et ouvrières, en application de l'ordre judiciaire concernant l'ouverture de l'usine de biscuit à Oued Ellil (gouvernorat de Manouba) par la force publique, après un sit-in qui a duré quelques jours et qui a causé l'arrêt de la production, a rapporté l'agence tunisienne TAP. La LTDH a fait état, dans un communiqué rendu public dimanche, de sa solidarité avec les ouvriers qui revendiquent leurs droits à l'amélioration de leurs situations socioprofessionnelles, à l'exercice de leurs

activités syndicales et au droit à la grève et au sit-in «sans nuire au droit d'autrui au travail», indique la TAP. «En dépit de la situation actuelle dans cette usine et des provocations, du harcèlement et des menaces dont font objet les ouvriers, les autorités sécuritaires et juridiques ne doivent pas être impliquées dans les conflits de travail et les conflits d'ordre syndical», a indiqué la LTDH. Il convient de rappeler que le recours à la force pour permettre la reprise du travail a été autorisé par ordre de justice sur décision du parquet du Tribunal de première instance de la région de Mannouba, soulignant-on.

R. M.

## Elections en Mauritanie

## Le parti au pouvoir confiant d'obtenir une majorité

Le parti au pouvoir en Mauritanie, sorti largement en tête du premier tour des élections législatives, régionales et locales, s'est dit confiant d'obtenir une majorité «écrasante» à l'issue du second tour. «Notre parti a obtenu 67 sièges (sur 157) à l'Assemblée nationale, 103 communes et quatre conseils régionaux et nous sommes en ballottage favorable dans les 22 sièges restants de l'Assemblée nationale», a déclaré lors d'une conférence de presse le président de l'Union pour la république (UPR), Sidi Mohamed Ould Maham, au lendemain de l'annonce de résultats partiels du scrutin qui s'est tenu le 1<sup>er</sup> septembre. «Nous sommes assurés

de remporter une écrasante majorité lors du second tour prévu le 15 septembre», a ajouté le chef du parti du président Mohamed Ould Abdel Aziz, à moins d'un an de la présidentielle de mi-2019. Le président du parti au pouvoir a mis en garde contre «le discours extrémiste et dangereux» du parti Tewassoul (opposition), pointés en deuxième position avec 14 députés élus dès le premier tour. Il a également fustigé les extrémistes qui jouent sur la fibre ethnique, raciste et sectaire et visent à diviser le peuple mauritanien et à porter préjudice à son unité et à sa cohésion sociale. «Notre projet (...) offre aux Mauritanien la stabilité, la sécurité, le bien-être».

ment de l'intégrisme, les réalisations palpables en matière de santé, d'éducation et d'infrastructures, tandis que les autres promettent la haine, l'extrémisme et le terrorisme», a déclaré le chef de l'UPR. Deux partis de l'opposition dite «radicale», dont la quasi-totalité des membres avait boycotté les législatives de 2013, le Rassemblement des forces démocratiques (RFD) d'Ahmed Ould Daddah et l'Union des forces du progrès (UFP) de Mohamed Ould Moloud, ont chacun obtenu trois députés. «Ce qui vient de se passer est une mascarade électorale», a déclaré dimanche Ahmed Ould Daddah, en dénonçant une «fraude massive».

Farid M./APS





## Proche-Orient

# Après 25 ans, la droite dure israélienne veut définitivement enterrer Oslo

■ Sur une colline rocailleuse de Cisjordanie occupée est en train de voir le jour une colonie chère au cœur d'une droite israélienne de plus en plus décomplexée, qui proclame les accords d'Oslo morts et refuse l'indépendance des Palestiniens sur ces terres.

Par Rosa C.

«**O**slo est enfoui bien profondément sous terre, enterré», jubile Avichai Boaran, 45 ans, contemplant les villages palestiniens aux alentours d'Amichai, la nouvelle colonie israélienne qu'il habite.

«Et les Israéliens sautent sur la terre pour bien la tasser», ajoute-t-il. Vingt-cinq ans après la signature du premier accord d'Oslo, qui devait conduire à la paix entre Israéliens et Palestiniens, l'État hébreu est dirigé par le gouvernement considéré comme le plus à droite de son histoire. Le nombre de colons israéliens en

Cisjordanie occupée a par ailleurs explosé, et la paix semble plus éloignée que jamais. En 1993, au moment où le leader palestinien Yasser Arafat et le Premier ministre israélien Yitzhak Rabin se serrent la main à la M a i s o n - B l a n c h e , 110 066 colons israéliens vivent en Cisjordanie et 6 234 dans la bande de Ghaza, selon les chiffres de la Paix maintenant, une ONG israélienne anticolonisation. Aujourd'hui, il n'y a plus de colons à Ghaza: tous ont été déplacés en 2005, une décision du Premier ministre de l'époque, Ariel Sharon, qui a profondément divisé les Israéliens. Ils sont en revanche plus de 600 000 à

coexister plus ou moins pacifiquement avec trois millions de Palestiniens en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, annexée et occupée par Israël. Au sein du gouvernement de Benjamin Netanyahu, des poids lourds ont clairement fait savoir leur opposition à un État palestinien, critiquant vigoureusement les accords d'Oslo. Dans le nord de la Cisjordanie, les pelleteuses sont arrivées l'année dernière pour commencer à bâtir Amichai, première création nouvelle officiellement approuvée par un gouvernement israélien depuis 1991. Sans créer de nouvelles implantations, Israël avait jusqu'à continué à étendre la colonisation à partir de colonies existantes ou en légalisant celles, dites «sauvages», qui avaient vu le jour sans approbation officielle de la part des autorités. Toutes les colonies, sans distinction, sont illégales au regard du droit international.

Amichai devrait accueillir une quarantaine de familles, toutes expulsées en février 2017 d'une de ces colonies «sauvages», Amona, évacuée sur décision de la Cour suprême, au prix d'un psychodrame politique israélien. Boaran, ancien d'Amona, habite désormais avec sa famille un modeste préfabriqué tout équipé à Amichai, avec climatisation et lave-vaisselle. Selon lui, Oslo a uni les Israéliens contre la création d'un État palestinien sur des



PH. > D. R.

terres que beaucoup de juifs considèrent comme leur héritage biblique. Ces accords devaient en terme mener à «un retrait complet et à établir au cœur de la terre d'Israël, au cœur de la patrie juive, un État supplémentaire (...), un État arabe supplémentaire», explique-t-il «Nous ne sommes pas prêts à accepter une société qui va tourner ses armes et ses aspirations nationales contre nous». Sans mentionner explicitement une telle issue, Oslo devait déboucher sur l'instauration d'un État palestinien. Mais, en 1995, Yitzhak Rabin est assassiné par un juif extrémiste refusant les accords. Un an plus tard, Benjamin Netanyahu devient pour la première fois chef du gouvernement, une victoire ren-

due possible par la montée des opposants à Oslo. Même si Oslo s'est enlisé, beaucoup continuent de croire que «la solution à deux États» est «une idée viable». C'est la solution également privilégiée par la communauté internationale, mais peu d'Israéliens croient qu'elle soit réalisable dans un proche avenir.

Dans un sondage réalisé en août par Israel Democracy Institute et l'université de Tel-Aviv, 47% des personnes interrogées se déclaraient en faveur de la solution à deux États, 46% y étaient opposées. Par ailleurs, 86% des Israéliens considéreraient que la probabilité de trouver une issue au conflit dans les douze prochains mois était «faible» ou «très faible». R. C.



## Points chauds

### Accusations

Par Fouzia Mahmoudi

Barack Obama a durant ses deux mandats à la Maison-Blanche souvent moqué et évoqué avec condescendance celui qui serait appelé à le remplacer. Et même si le président Démocrate essayait de ne pas prêter trop d'intérêt à Donald Trump, il n'a jamais raté un bon mot pour plaisanter à son sujet. Il a d'ailleurs durant la dernière campagne présidentielle américaine à de nombreuses reprises rappelé à quel point la candidature de Trump, candidat incapable de gagner, ne faisait que parasiter la course à la Maison-Blanche des candidats plus sérieux et dignes d'intérêt. Mais le dédain d'Obama aura fini par se retourner contre lui et après la victoire surprise du candidat milliardaire il n'a que très peu commenté l'action de son successeur, se contentant de temps à autre d'émettre des critiques mesurées. Mais à l'approche des élections de mi-mandat l'ancien président se fait plus présent sur la scène médiatique et n'hésite pas à interpeller les dirigeants Républicains qu'il accuse de complaisance face au comportement de Trump. «Qu'est-il arrivé au Parti républicain ? » se demande ainsi l'ancien président américain qui condamne avec virulence le silence de ses adversaires politiques. Barack Obama a dénoncé cette semaine avec virulence le lourd silence des Républicains face aux dérives de Donald Trump, appelant les Démocrates à se mobiliser à l'approche d'élections législatives cruciales. «Qu'est-il arrivé au Parti républicain ? » a lancé depuis l'Illinois l'ex-chef d'État américain, accusant son successeur de «capitaliser sur la peur». Depuis l'Illinois, État qu'il a représenté au Sénat avant d'être élu à la Maison-Blanche, il a décidé d'ôter les gants. Évoquant la tumultueuse semaine que vient de vivre Donald Trump, l'ex-président démocrate de 57 ans a dénoncé l'idée selon laquelle tout ira bien parce qu'il y a des gens au sein de la Maison-Blanche qui, secrètement, ne suivent pas les ordres de l'occupant du Bureau ovale. «Ce n'est pas comme cela que notre démocratie doit fonctionner ! » a-t-il tonné, dans une allusion aux récentes révélations faites par le journaliste d'investigation Bob Woodward dans un livre décrivant un président colérique, inculte, en permanence «contourné» par son équipe, qui tente d'éviter le pire. Stigmatisant ces élus qui s'en tiennent à «de vagues déclarations de désapprobation quand le président fait quelque chose de scandaleux», il a déploré leur manque de cran, de colonne vertébrale. «Ils ne rendent service à personne en soutenant activement 90 % des trucs fous qui viennent de cette Maison-Blanche et en disant : Ne vous inquiétez pas, on évite les 10 % restants», a-t-il martelé. S'inquiétant d'une administration qui affaiblit les alliances des États-Unis et se rapproche de la Russie, Obama a aussi dénoncé les attaques répétées de son successeur Républicain contre l'indépendance de la justice ou la liberté de la presse. Reste à savoir si son appel sera entendu ou si les résultats plutôt que les méthodes de Trump finiront de conquérir ceux qui hésitaient encore à choisir un camp. Car si le comportement de Trump est souvent critiqué, ces résultats eux, diplomatiques comme économiques, sont assez impressionnants et lui donnent même assez confiance pour évoquer depuis quelques mois la possibilité d'une candidature pour un nouveau mandat en 2020.

F. M.

### États-Unis

## Washington ferme la mission palestinienne et accentue sa pression

Les États-Unis ont décidé de fermer le bureau de représentation palestinienne à Washington, une nouvelle mesure de rétorsion contre une direction qui refuse obstinément de parler à l'administration Trump. La décision, annoncée lundi par le numéro deux de l'Organisation de libération palestinienne (OLP) Saëb Erakat, s'ajoute à une rafale de mesures prises en l'espace de quelques semaines par la Maison-Blanche: annulation de plus de 200 millions de dollars d'aide bilatérale, arrêt du financement de l'Agence onusienne produisant ses services à des millions de réfugiés palestiniens (Unrwa), suppression de 25 millions de dollars d'aide aux hôpitaux palestiniens de Jérusalem-Est. Contrairement aux mesures antérieures, les Américains ont justifié officiellement la fermeture de la représentation à Washington, non par le gel persistant des relations à l'initiative du président Mahmoud Abbas, mais par les démarches palestiniennes visant à traîner les diri-

geants israéliens devant la justice internationale pour «crimes de guerre», a expliqué Hossam Zomlot, représentant de l'OLP à Washington. Les Palestiniens ne «succomberont pas aux menaces américaines» et ne fléchiront ni dans leur attitude vis-à-vis de l'administration Trump, ni dans leurs efforts pour faire juger les crimes commis selon eux par les dirigeants israéliens, a affirmé dans un communiqué Saëb Erakat. «Nous avons été informés officiellement ce matin (lundi matin) de la décision de l'administration américaine de fermer la délégation générale palestinienne aux États-Unis, autrement dit la mission diplomatique palestinienne» dans ce pays, a confirmé M. Zomlot, dénonçant une «dangereuse escalade». L'OLP dont le bureau est appelé à fermer, est considérée par la communauté internationale comme représentant le peuple palestinien. Selon le quotidien «Wall Street Journal», le conseiller américain à la sécurité nationale John Bolton annoncera cette fermeture dans un dis-

cours hier. L'administration Trump «fait la liste des commissions que lui a soumises (le Premier ministre Benjamin) Netanyahu», a dénoncé M. Zomlot auprès de journalistes à Ramallah. «La liste comprend Jérusalem, la question des réfugiés, le droit au retour (de ces réfugiés), les colonies, Ghaza et la partition de Ghaza et de la Cisjordanie», a-t-il dit. Loin de céder, les Palestiniens comptent redoubler d'efforts contre Israël devant la Cour pénale internationale (CPI), a-t-il prévenu. Les Palestiniens ont soumis à la CPI depuis leur adhésion en 2015 plusieurs dossiers sur les crimes commis selon eux par les dirigeants israéliens, en particulier lors de la guerre de Ghaza en 2014, ou ceux liés à la colonisation – comme les transferts forcés de population.

Le président palestinien Mahmoud Abbas a gelé toutes les relations avec l'administration Trump depuis la reconnaissance, en décembre 2017, de Jérusalem comme capitale d'Israël par Washington.





Sous le thème «Empreinte authentique»

# L'artiste peintre Chérif Belzina expose ses œuvres aux Oranais

Plus de trente œuvres de l'artiste peintre Chérif Belzina sont exposées depuis samedi à l'espace culturel relevant de la Régie communale des manifestations culturelles de la ville d'Oran (ex-ACVO). Cette exposition qui se poursuit jusqu'au 25 septembre courant est organisée sous le thème «Empreinte authentique». L'artiste Belzina a souligné qu'il reflète, à travers ses toiles, le patrimoine arabo-berbère en utilisant les symboles et les signes distinctifs de ce même patrimoine.

Par Abla Selles

La ville d'Oran continue à accueillir des artistes de différentes disciplines. De la musique, les arts plastiques et autres sont proposés au public qui démontre à chaque fois son intérêt à tout ce qui est beau et nouveau.

Pour le mois de septembre courant c'est une exposition d'art plastique qui a marqué une forte présence du public. Il s'agit de l'exposition de l'artiste peintre spécialiste dans le style arabo-berbère, Chérif Belzina. En effet, les œuvres de ce dernier sont exposées depuis samedi à l'espace culturel relevant de la Régie communale des manifestations culturelles de la ville d'Oran (ex-ACVO).

Organisé sous le thème «Empreinte authentique», cette exposition se poursuit jusqu'au



25 du mois de septembre en cours. Il s'agit des dernières trente-huit œuvres de l'artiste qui mettent en exergue le patrimoine

arabo-berbère, à travers des thématiques les plus diverses puisées de l'environnement de l'artiste et de sa société.

Ces œuvres sont présentées sous forme de panneaux thématiques très bien éclairés et riches en couleurs au niveau du hall de l'espace entièrement rénové et relooké pour la circonstance. L'artiste Belzina a souligné qu'il reflète, à travers ses toiles, le patrimoine arabo-berbère en utilisant les symboles et les signes distinctifs de ce même patrimoine.

Né à Oran en 1963, le peintre Chérif Belzina est un autodidacte qui a entamé son parcours artistique dans les années 80 en se spécialisant dans la miniature, un art qui exige doigté et finesse dans le geste, avant de se lancer dans les années 90 dans l'art plastique moderne.

Il a pris part à plusieurs expositions individuelles et collectives à travers le pays ainsi qu'en France ces dernières années, rappelle-t-on.

A. S.

## Cinéma

### Le film «Les bienheureux» distribué en Tunisie

Le long métrage de fiction «Les bienheureux», de la réalisatrice algérienne Sofia Djama, sera distribué dans les salles tunisiennes à partir du 19 septembre, a-t-on appris lundi auprès de l'équipe du film. Le distributeur tunisien «Hakka Distribution» qui a acquis les droits de distribution pour la Tunisie prévoit une sortie en salle à partir du 19 septembre dans plusieurs villes tunisiennes,

indique l'équipe du film. Sorti en 2017, «Les bienheureux», premier long métrage de Sofia Djama, ouvre des débats ancrés à la fois dans la société algérienne et dans l'universalité, comme la jeunesse, les relations humaines, la perception de l'autre, la spiritualité, la vie de couple, ou encore les désillusions. En août dernier «Les bienheureux» avait reçu le prix de la meilleure interprétation féminine

attribué à l'actrice Lyna Khoudri au Festival international du film «East and West Classic» qui s'était tenu dans la ville russe de Orenburg. Cette jeune actrice qui a brillé pour la première fois sur grand écran sous la direction de Sofia Djama avait également reçu, en 2017, une des plus importantes distinctions internationales, le Lion d'Or de «la meilleure actrice» au 74<sup>e</sup>

Festival international du film de Venise (Italie). Avant sa distribution dans les salles françaises, «Les bienheureux» avait participé à des festivals comme le Festival du film franco-arabe de Noisy-Le-Sec, festival britannique «Mawaqif» ou encore le Festival international du film de Dubaï où il avait reçu le Prix de la meilleure mise en scène.

L. B.

### Colloque international sur Syphax Six séances thématiques au menu

Les travaux du colloque international sur Syphax, prévu du 22 au 24 septembre à Ain Témouchent, s'articuleront autour de six séances thématiques animées par des chercheurs nationaux et étrangers, a annoncé lundi à Oran le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad. Au total, 28 communications réparties à travers six grandes séances thématiques seront données lors de ce colloque intitulé «Le royaume des Massaessyles : Syphax et la rencontre de Siga en 206 av. J.C.», a précisé M. Assad à l'occasion d'une nouvelle édition du Forum du quotidien «El-Djoughouria». Ces séances, a-t-il expliqué, sont titrées «Introduction au royaume des Massaessyles», «La diplomatie et les alliances», «Autour de la conférence de Siga», «Sources matérielles et littéraires autour du royaume massaessyle», «Le patrimoine matériel et immatériel comme source de la connaissance de l'histoire», et «Approche archéologique». Les 28 conférences programmées ont été sélectionnées

par le comité scientifique de la rencontre parmi un total de 95 communications proposées, a fait savoir le SG du HCA.

M. Assad s'est également félicité de la prolongation de la durée du colloque d'une journée supplémentaire, donnant l'opportunité d'une plus large participation à la nouvelle génération de doctorants issus de différentes universités du pays. Ainsi, 16 exposés seront proposés par les jeunes universitaires sous forme de tables-rondes, a-t-il indiqué, tout en signalant la participation d'un représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Le colloque sur Syphax mobilisera un panel d'historiens et d'archéologues nationaux et étrangers, à l'effet de confronter leurs travaux autour d'une période phare du royaume des Massaessyles et mettre en lumière le rôle joué par Syphax lors de «La rencontre de Siga» en l'an 206 av. J.C. Ce vaste chantier scientifique vise également «la maîtrise de l'histoire culturelle, sociale et politique de la période numide qui doit être

considérée comme source d'inspiration et de fierté pour notre jeunesse», a souligné M. Assad. Le SG du HCA a aussi annoncé qu'une grande exposition pédagogique sur les Numides et les Maures en Afrique centrale est mise à la disposition du grand public, et sillonnera durant le mois en cours des établissements scolaires et de formation professionnelle. Les efforts de l'Etat pour la promotion de l'enseignement de tamazight ont été également mis en relief lors de cette nouvelle édition du Forum d'El-Djoughouria.

La rencontre s'est tenue en présence du wali d'Oran, Mouloud Cherifi qui a remis, à cette occasion, un document officiel affectant un nouveau siège à l'association locale «Numidia» connue pour son investissement dans la valorisation de la richesse et de la diversité du patrimoine culturel algérien.

Une jeune élève, lauréate locale de la première édition du concours «Aqlam Biladi» (Plumes de mon pays), initié par le ministère de l'Education nationale, a été récompensée à cette occasion.

M. K.

Prévu pour le 18 septembre

### «L'Avare» de Molière revisité à Alger

Les personnages de «L'Avare» de Molière seraient sans aucun doute surpris de voir la tournure donnée à leurs péripéties par la compagnie Tabola Rassa et ce, le 18 septembre prochain à Alger. C'est ainsi que dans cette revisite des temps modernes, l'or est remplacé par l'eau et les personnages joués par...des robinets. Si la pièce représente une

très bonne excuse pour revisiter des classiques oubliés, il serait intéressant de s'interroger sur le message transmis par l'esprit de cette réécriture. Certains pourraient se demander si les esprits d'Harpagon, de Cléante et des autres ne reviennent pas d'un temps passé pour nous prévenir des graves pénuries d'eau qui se profilent. Message éco-

logique ou pas, rappelons que la pièce est une idée originale de Jordi Bertan, mise en scène d'Olivier Benoît et de Miquel Gallardo. Pour découvrir la revisite, rendez-vous le 18 septembre à 19h30 à l'Institut Français d'Alger. L'entrée est placée sous réservation à l'adresse suivante : theatrelavaredemolie-re2018.alger@if-algerie.com.

R. C.

## AGEND'ART

- La galerie Ezzou'Art**  
Jusqu'au 20 septembre :  
Le jeune origamiste Mohamed Kamel Eddine Maizia expose ses dernières œuvres.
- Galerie d'arts Mohamed Racim** (7, Avenue Pasteur, Alger-Centre)  
Jusqu'au 15 septembre :  
Exposition collective d'arts plastiques «Regard d'éché» avec les artistes Abdelghani Chebouche, Noureddine Chegrane, Amor Driss Lamine Dokman, Madjid Guemroud et Amel Benmohamed.
- Espace Galerie (Oued Terfa, El-Achour, Alger)**  
jusqu'au 15 septembre :  
Exposition «Corps et mouvement», animée par Ratiba Aït Chafaa, artiste plasticienne autodidacte, avec la participation d'autres artistes.



CAN2019 (Qualification/3<sup>e</sup> journée /GR:D)  
**L'EN affronte le Benin le 12 octobre à Blida**

LE MATCH Algérie-Bénin comptant pour la troisième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2019, groupe D, aura lieu le vendredi 12 octobre à 20h30 au stade Mustapha-Tchaker (Blida), a indiqué la Fédération algérienne de football sur son compte twitter. L'Algérie et le Benin partagent la tête du groupe D avec 4 points à l'issue de la deuxième journée des éliminatoires de

la CAN-2019 disputée samedi et dimanche derniers. L'Algérie a décroché le point du match nul lors de son déplacement à Banjul face à la Gambie (1-1). De son côté, le Benin a obtenu un nul à Lomé contre le Togo (0-0). Les deux premiers à l'issue des six journées de la phase de poules se qualifieront pour la phase finale de la CAN-2019 prévue au Cameroun.

Championnat arabe de cyclisme (6<sup>e</sup> journée)  
**La sélection nationale décroche six médailles**

LA SÉLECTION algérienne de cyclisme a récolté six médailles, dont deux en or lundi, lors de la sixième journée de la 18<sup>e</sup> édition du Championnat arabe des nations de cyclisme qui se déroule à Mostaganem. Les cyclistes algériens ont remporté deux médailles en or par équipes de la course générale des catégories cadets et filles disputée sur un circuit fermé de 60 km entre Ain Nouissy, Fornaka et Stidia, à l'ouest de Mostaganem. Le cycliste algérienne Rachab Belkacem Ouinane a remporté la médaille d'argent de la course individuelle catégorie filles, derrière l'Egyptienne Ibtissam Zaid avec un chrono de 2 mn 17 s et devant sa compatriote Yasmine Meddah qui a obtenu la médaille de bronze. Le cycliste algérien Abderrazek Ammari a obtenu aussi la médaille d'argent de

l'épreuve individuelle chez les cadets en réalisant un temps ex aequo avec le cycliste jordanien Aouis Nidhal Sadek qui a remporté la médaille d'or et devant l'Algérien Zaki Boudar qui a eu la médaille de bronze. A l'issue de la sixième journée, l'Algérie s'est emparée de la première place au classement général avec 20 médailles (6 en or, 9 argent et 5 bronze) devant l'Egypte (8 or, 1 argent et 1 bronze) et la Jordanie (1 or, 1 argent et 1 bronze). Le programme de ce championnat prévoyait pour hier, dernier jour de la compétition, une dernière course en catégorie seniors individuel et par équipes sur une distance de 170 km entre Mostaganem et Stidia, puis l'entrée en circuit fermé entre Stidia, Ain Nouissy et Fornaka et retour à Mostaganem.

Championnat d'Afrique des nations de handball U21 (4<sup>e</sup> journée)  
**L'EN perd face au Nigeria**

LA SÉLECTION algérienne de handball des U21 a compromis ses chances de participation au prochain Mondial de la catégorie, prévu en 2019 en Espagne, après sa défaite (25-22) contre le Nigeria, en match disputé lundi après-midi à Marrakech, pour le compte de la 4<sup>e</sup> journée du Championnat d'Afrique des nations des moins de 21 ans, qui se déroule du 7 au 14 septembre courant au Maroc.

une défaite contre la Tunisie (25-46), avant de remporter une victoire (20-18) contre l'Angola, et se contenter d'un nul (22-22) contre le Maroc.

Les Verts, dirigés par l'entraîneur Djilal-Eddine Harous, peuvent nourrir bien des regrets d'avoir concédé cette défaite compromettante contre le Nigeria, car ils avaient réussi un bon match dans l'ensemble, et la victoire semblait largement à leur portée. Le score était d'ailleurs en leur faveur à la mi-temps (14-12) et ce n'est qu'en toute fin de match qu'ils ont cédé.

En effet, seuls les quatre premiers de ce Championnat d'Afrique seront qualifiés pour le Mondial. Or, la sélection algérienne compte déjà deux défaites et un nul, contre une seule victoire. Un parcours en-dessous de la moyenne, qui est loin de lui assurer un billet pour l'Espagne. La sélection algérienne avait abordé ce tournoi par

Ce Championnat d'Afrique des nations se déroule sous forme d'un mini-championnat, en présence de 7 équipes, qui initialement devaient être huit. Mais la Zambie s'est finalement désistée au dernier moment.

Ligue 1 Mobilis (5<sup>e</sup> journée)

**L'ESS revient de loin, le NAHD remporte le choc**

■ L'Entente de Sétif est revenue de loin dans la rencontre qui l'a opposée avant-hier soir au CR Belouizdad, pour le compte de la 5<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 Mobilis, l'emportant sur le fil (3/2) dans les derniers moments, ce qui lui a permis de prendre provisoirement les commandes de la Ligue 1 Mobilis.

Par Mahfoud M.

L'Aigle noir sétifien a commencé par être mené au score (1-2), avant de renverser le Chabab à l'ultime seconde du temps réglementaire (3-2) et prendre provisoirement la première place au classement général, avec dix points, en attendant le déroulement des autres rencontres. C'est l'ancien joueur du CRB, Lakroum, qui a ouvert le score pour l'ESS, transformant un penalty à la 10e minute, mais un doublé de Bourenane (28' et 43') a permis aux Rouge et Blanc de rejoindre les vestiaires en meneurs. Cependant, l'Entente ne s'est pas avouée vaincue et a poussé en deuxième mi-temps, jusqu'à égaliser par Bouguelmouna qui a transformé un penalty (84'), avant de revenir à la charge à l'ultime seconde du temps réglementaire pour offrir une victoire inespérée à son équipe. Un exploit qui contraste avec le désarroi du Chabab, qui a démarré la saison avec une défalcation de trois points pour son forfait lors de la première journée et qui espérait donc repartir avec au moins un nul de Sétif. De son côté, le MC Oran a attendu cette 5e journée et le départ officiel de son désormais ex-entraîneur, le Marocain Badou Zaki, pour remporter sa première victoire de la saison. C'était contre l'AS Aïn M'Lila, sur le



Les Sétifiens ont su revenir en force

score de trois buts à un, œuvre de Hammar (23'), Sebbah (43') et Chibane (89'), alors que Si-Ammar avait sauvé l'honneur pour les Rouge et Noir (85'). Un précieux succès qui propulse les gars d'El-Hamri directement à la 10e place avec 5 unités, soit à égalité de points avec le MC Alger, qui cependant compte un match en moins. Pour sa part, l'ancien leader de la Ligue 1 Mobilis, l'AS Aïn M'Lila, recule à la 3<sup>e</sup> place qu'il partage avec le

MO Béjaïa, le CS Constantine et le NA Hussein Dey, avec huit points chacun. Le CSC, champion d'Algérie en titre, a accédé à ce classement en battant l'USM Bel-Abbès (3-0) grâce à Abid (58') et un doublé de Lamri (45' et 68'), alors qu'un peu plus tôt dans l'après-midi, le NA Hussein Dey avait petitement disposé de la JS Saoura (1-0), grâce à une belle tête croisée de son capitaine, Ahmed Gasmi (13').

M. M.

Coupe arabe des clubs

**L'USMA sera mise à l'amende**

L'USM Alger devra être mise à l'amende par l'Union arabe de football après l'incident du match face aux forces aériennes de l'Irak, disputé dimanche dernier au stade Bologhine et qui a vu l'adversaire quitter le terrain à la 72' après les chants des supporters des Rouge et Noir qui avaient nargué les Irakiens en scandant le nom de l'ancien président Saddam

Hussein. En effet, on apprend que les Usmistes devraient s'acquitter d'une amende de 100 000 dollars pour ces chants jugés «xénophobes et sectaristes» par les Irakiens qui ont demandé de sanctionner le club algérien qui, selon eux, n'a pas eu un comportement digne avec eux, alors qu'ils avaient été bien accueillis en Irak où ils avaient joué le match aller. Toutefois, même les Irakiens ne sont pas exempts de tout reproche et devraient être aussi sanctionnés en perdant sur tapis vert avec l'obligation de payer une amende d'un million de dollars pour avoir quitté le terrain sans aucune raison valable. Le directeur général de l'USMA, Abdelhakim Serrar, estime que les Irakiens sont de mauvais perdants et qu'ils se sont retirés parce qu'ils se savaient éliminés et n'avaient d'autres explications à fournir à leurs supporters après cette déconvenue. C'est pour cela qu'ils ont opté pour ce scénario

qu'il juge grotesque, surtout que le match s'est déroulé dans de bonnes conditions et que rien de négatif n'avait été constaté du côté des supporters. «On leur a offert tous les moyens pour qu'ils jouent dans les meilleures conditions possibles et croyez-moi s'il y avait un quelconque problème les arbitres auraient pu quitter le terrain aussi», a avoué le premier responsable du club algérien. D'autre part, le gardien et capitaine d'équipe, Mohamed Lamine Zemmamouche, a tenu à présenter ses excuses à la délégation irakienne après ces incidents, appelant les supporters à être plus responsables et ne plus scander des slogans politiques en restant purement dans le domaine sportif. «Les Irakiens nous avaient bien accueillis à l'aller et la moindre des choses aurait dû être de leur rendre la pareille lors de ce match», a avoué le gardien usmiste.

M. M.

Championnats d'Afrique de natation 2018 (1<sup>re</sup> journée)  
**L'Algérie a eu 5 médailles**

LA SÉLECTION algérienne (messieurs/dames) de natation a récolté 5 médailles (1 or, 1 argent et 3 bronze) lundi soir, lors de la première journée des Championnats d'Afrique 2018 qui se déroulent du 10 au 16 septembre courant à la piscine du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). L'or a été l'œuvre de Nefsi Rania Hamida sur le 400m/quatre nages, à laquelle se sont ajoutés l'argent du 4x200m nage libre et les breloques en bronze de Medjahed Nesrine, troisième sur le 100m nage libre, en 58.09, de Mellih Amel, troisième sur le 50m dos en 29:67 et de Ardjoum

Abdellah, également troisième sur le 50m dos, en 26.54. Une moisson, ô combien importante pour la sélection algérienne, forcée à revoir ses objectifs à la baisse après la défection de trois de ses meilleurs atouts, à savoir : Oussama Sahnoun, Djaoued Seyoud et Nazim Belkhadja, qui avaient déclaré forfait 48 heures seulement avant le début de la compétition. Sahnoun avait évoqué une blessure aux adducteurs et Seyoud un problème à la cheville, alors que «Belkhadja s'était excusé pour des problèmes familiaux».



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

## L'académie recrute 351 ouvriers professionnels au profit des collègues et lycées

LA DIRECTION de l'éducation de la wilaya de Tizi Ouzou a lancé un concours de recrutement de 351 employés au profit des lycées et des collègues souffrant de manque d'ouvriers qualifiés. Il s'agit entre autres de l'emploi de 222 ouvriers professionnels de niveau 1, 08 chauffeurs, 15 magasiniers, 15 cuisiniers, 27 ouvriers professionnels de niveau 2, 42 agents de sécurité et 6 cuisiniers. Le dépôt de dossiers se fera du 6 au 26 septembre au niveau de la direction de l'éducation de la wilaya alors que la date du concours sera arrêtée incessamment. Ces nouveaux postes d'emploi permettront aux responsables du secteur de combler le déficit enregistré au niveau des établissements scolaires moyen et secondaire engendré par de nombreux départs à la retraite.

## Près de 4 000 foyers ce mois-ci alimentés en gaz naturel

Quelque 3 763 foyers seront alimentés en gaz naturel durant ce mois de sep-

tembre dans la wilaya de Tizi Ouzou, a indiqué hier un communiqué de la distribution locale de gaz et de l'électricité (DD). L'opération de mise en service, qui touchera 25 localités issues de 8 communes, va s'étaler sur trois semaines. Durant la deuxième semaine de septembre (430 foyers) sur plus de 13km de réseaux gaz, dans la commune d'Akbil, la troisième semaine de septembre (663 foyers) à raccorder sur une longueur de plus de 25 km, dans les communes de Azeffoune et Iboudrarène et la quatrième semaine de septembre (2 813 foyers) à raccorder sur une longueur de plus de 95 km, dans les communes de Azeffoune, Ain zaouia, Ait khelili, Béni zmenzer, Timizart, Iboudraren et Béni Yenni. La DD de Tizi Ouzou rappelle que depuis janvier 2018 quelque 17 839 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel dans plus de 60 localités réparties sur 30 communes et pas moins de 642 km de réseaux.

Hamid M.

## Logements LSP d'Akbou Les souscripteurs exigent la fin de leur cauchemar

LES SOUSCRIPTEURS des 50 logements LSP d'Akbou du projet du promoteur Hidja-Azzedine sont, une nouvelle fois, montés au créneau. Ils ont exprimé récemment leur colère au cours d'une marche de protestation qui a été couronnée par un rassemblement devant le siège de la daïra. Les bénéficiaires de ce programme, interpellent les autorités de wilaya et les autorités locales afin de traiter sérieusement ce dossier et surtout à trouver une solution à leur cauchemar qui dure depuis 2007. Ils réclament la poursuite de ce projet financé par la Cnep et la livraison de leurs logements comme prévu au départ dans le cadre de la formule LSP contrairement à ce qu'espère le promoteur à savoir la transformation du projet en formule promotionnel qui suppose évidemment des prix exorbitants. Les contestataires affirment que la liste des bénéficiaires de ce projet de construction de 50 logements de type LSP avait été validée par la commission ad hoc de wilaya en 2007 et les travaux avaient été entamés en 2008.

Et d'ajouter : «Les souscripteurs ont versé leurs apports personnels sur le compte Badr du promoteur». «Nous refusons que ce projet LSP soit transformé en projet promotionnel et payer 800 millions comme exigé par le promoteur au lieu des 280 millions de centimes prévus initialement», déclarait hier un représentant des souscripteurs sur la radio locale. Lequel a interpellé les autorités de wilaya afin de régulariser ce dossier et leur permettre de s'abriter avec leurs familles. Il a rappelé qu'en 2016, la direction des équipements et du logement (Dlep) de wilaya avait mis en demeure le promoteur pour l'obliger à terminer le projet et des réunions avaient regroupé les directeurs du logement et de la CNL, le chef de sûreté de daïra, le promoteur. Le promoteur avait été invité à déposer la liste et les dossiers des acquéreurs au niveau de la CNL pour un traitement de fond au plus tard le 14 octobre 2016 et signer la convention du projet en même temps.

H. C.

## Le nombre de déplacés à cause de la guerre explose



Djalou@hotmail.com

Education à Béjaïa

## La rentrée scolaire différée dans plusieurs établissements

■ La rentrée scolaire est différée dans plusieurs établissements de la wilaya de Béjaïa. Des milliers d'élèves attendent impatiemment de retrouver les bancs d'école comme leurs camarades d'autres zones et régions.

Par Hocine Cherfa

C'est le cas au niveau du CEM Tahiat Ahmed de Kherrata où les enseignants et travailleurs poursuivent leur mouvement de grève ayant pour but de demander le départ immédiat du directeur auquel il est reproché bon nombre de faits dont ses écarts de langage, intimidations et manque de respect envers le personnel pédagogique, administratif et de service de l'établissement. Les 63 professeurs et 07 travailleurs de l'établissement sont unanimes à réclamer fermement et obstinément le départ de ce chef d'établissement dont le comportement est, selon eux, «antipédagogique» et le climat professionnel ne permet pas le travail avec lui. «Une situation qui dure depuis trois années», ajoutent-ils. A Barbacha, les vacances des élèves des écoles primaires à Ighil Larbaâ et d'El Taklaât semblent se prolonger indéfiniment. Les parents d'élèves continuent d'afficher leur hostilité envers les autorités du secteur et de la municipalité qui, selon eux, n'ont pas fait leur travail afin d'améliorer les conditions de ces écoles qui ont besoin de travaux d'aménagement depuis 2012 comme la construction d'un mur de clôture, un bloc sanitaire, aménagement de la cour, étanchéité, etc. Le maire a assuré que les entreprises se trouvent sur les lieux et il faut les laisser travailler alors que les mécontents estiment que les travaux des entreprises sont

bâclés. Pour le président de l'APC «l'école d'Ighil Larbaâ a besoin d'un important budget pour pouvoir parer aux insuffisances estimant que le travail de contrôle incombe aux services techniques». Au niveau de la nouvelle école primaire de Sidi-Ali Labher, les parents d'élèves sont, eux aussi, très remontés du fait que leurs enfants sont entassés dans des classes de 46 élèves, voire plus. Des élèves sont contraints de s'asseoir à trois par table ou se mettre debout pour suivre leurs cours. Des conditions lamentables. L'école qui dispose de quelques classes seulement compte 740 élèves au total. Elle a besoin d'un nouveau bloc de salles de cours ou carrément la construction d'une école primaire dans cette cité qui compte plus de 500 logements, selon les parents d'élèves qui relèvent un bon nombre de carences en moyens matériels et pédagogiques à ajouter au problème de la surcharge des classes. La direction de l'éducation devrait installer des chalets sur les lieux pour en finir avec la double vacation qui pénalise les élèves en termes de qualité et de temps d'enseignement qui est divisé par deux. Mais, l'installation des chalets en question ne devrait intervenir que dans un mois environ. Une mesure qui devrait être prise il y a plusieurs semaines. Les enseignants du lycée Massinissa d'Ighil-Ouazoug n'ont pas encore signé leurs PV de reprise suite au conflit qui les

oppose au premier responsable de l'établissement. Le directeur justifie sa décision par le refus manifesté par les enseignants, en juillet dernier, d'assister aux différends conseils qu'il avait présidés et d'avoir refusé de signer les PV de sortie. Les enseignants endossent l'entière responsabilité au proviseur qui a totalement pollué le climat de travail et les relations entre les deux parties. Hier, ils ont tenu une assemblée générale afin de décider d'une action à mener. Et pendant que ce conflit persiste, ce sont des centaines d'élèves qui sont pris en otages. A Ouzellaguene, les parents d'élèves réclament des moyens matériels, notamment des tables et chaises et aussi la libération des logements de fonction. Au niveau du village Takliat dans la commune de Draâ El-Gaïd, les parents d'élèves réclament le transport scolaire pour leurs enfants évoluant dans le cycle moyen au niveau du CEM Azaghar durant de 16 km des villages de la commune. Les collégiens sont contraints de faire deux fois par jour ce parcours à pied, soit en aller et retour ce qui est très éreintant pour eux et cela n'est pas sans conséquences sur leur scolarité. Les parents d'élèves de ce CEM exigent le déplacement d'une commission sur les lieux afin de trouver une solution d'autant que l'APC n'est pas investie de la prérogative de prendre en charge le transport scolaire des collégiens.

H. C.